



PESSAN INFOS

Mai 2025



Dates à retenir pour 2025

Vide-grenier Dimanche 18 mai
Sardinade.....Samedi 5 juillet
Cinéma plein air.....Mercredi 20 août
Fête locale.....les 29-30-31 Août

Dans ce numéro

Dates à retenir/ horaires mairie.....	1
Budget communal	2-3
Compostage.....	4
Communication.....	5
Foyer culturel laïque.....	6
Enquête CIAS	7

Horaires d'ouverture de la mairie

Marie-Jeanne Gonzalez vous accueille les :

LUNDI et JEUDI de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h

MARDI de 8h30 à 12h

MERCREDI de 13h15 à 17h

Le vendredi, la mairie est fermée.

Une permanence est assurée le samedi matin de 10h à 12h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif soumis au Conseil Municipal du 14 /04/2025 retrace l'exécution du budget principal de la commune de PESSAN au cours de l'exercice comptable 2024.

Section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
011	Charges à caractère général : énergie, maintenance...voirie	217 399.00	159 034,92	73.15%
012	Charges de personnel et frais assimilés	147 500.00	146 691,65	99.45%
014	Atténuations de produits	21 000.00	19 098,88	90.95%
65	Autres charges de gestion courante	150 311.64	107 492,91	71.51%
66	Charges financières	14 222.00	14 221,72	100.00%
023	Virement à la section d'investissement	106 971.00	0,00	0,00%
	TOTAL DEPENSES	657 403.64	446 540,08	67.92%

Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
013	Atténuations de charges	1 660.00	9 914,33	597.25%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	51 700.00	51 745,87	100.00%
73	Impôts et taxes (sauf 731)	27 378.00	26 960,18	98.47%
731	Impositions directes	279 372.00	288 901,00	103.42%
74	Dotations et participations	138 787.00	146 820,03	105.79%
75	Autres produits de gestion courante	20 640.00	22 835,40	110.64%
76	Produits financiers	15.00	23,13	154.20%
77	Produits spécifiques	0.00	1 716,00	0,00%
002	Excédent de fonctionnement reporté	137 881.64	137 881,64	100,00%
	TOTAL RECETTES	657 403.64	686 797,50	104,47%

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024

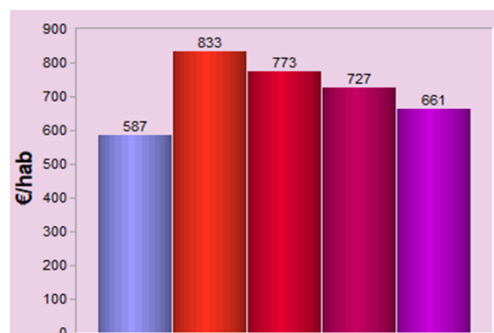
Recettes de fonctionnement : **686 797.50 €**

Dépenses de fonctionnement : **446 540.08 €**

Excédent reporté de 2023 : **137 881,64 €**

Excédent de fonctionnement Cumulé 2024 : 240 257,50 €

ENCOURS DE LA DETTE au 31/12/2024



Encours de la dette de 454 258 € soit **660 € par habitant** (727 € en 2023).

Légende	
France 2023	
Réalisé 2021	
Réalisé 2022	
Réalisé 2023	
Réalisé 2024	

L'endettement concerne :

- Salle Polyvalente jusqu'en 2032 (Emprunt contracté en 2007)
- Logement Idrac jusqu'en 2028 (Emprunt contracté en 2014)
- Traversée du village jusqu'en 2038 (Emprunt contracté en 2019)

Section investissement

Dépenses d'investissement				
Cha-pitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
16	Emprunts et dettes assimilés	46 699.00	46 698,24	100,00%
20	Immobilisations incorporelles	10 000.00	5 292,00	62,92%
21	Immobilisations corporelles	79 969.10	59 118,78	73,93%
001	Déficit d'investissement reporté	39 985.49	39 985,49	100,00%
	TOTAL DEPENSES	176 653.59	151 094,51	85,53%

Les principaux investissements au cours de l'exercice 2024 concernent :

- Les frais de géomètre Immeuble Baqué
- La réhabilitation énergétique de l'école, chaudière foot...
- Le matériel pour la cantine : four, réfrigérateur...mise aux normes

Recettes d'investissement				
Cha-pitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
10	Dotations, fonds divers et réserves	58 182.59	61 639,19	105.94%
13	Subventions d'investissement reçues	10 500.00	0,00	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	1 000,00	1 400,00	140.00%
021	Virement de la section de fonctionnement	106 971.00	0,00	0,00%
	TOTAL DEPENSES	176 653.59	63 039,19	35.69%

RÉSULTAT DE L'INVESTISSEMENT 2024

Dépenses d'investissement = 151 094,51 €

Recettes d'investissement = 63 039,19 €

Déficit d'investissement cumulé de 88 055,32 € à reporter au BP 2025

BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget de fonctionnement permet à la commune d'assurer le quotidien.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal et indemnités élus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts de l'emprunt.

Ces dépenses s'élèvent à 686 129.99 € dont 7 702 € de subventions et participations versés aux associations.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, aux loyers communaux.

Elles sont estimées à 686 129.99 € dont 141 294.18 € d'excédent de fonctionnement reporté du CA 2024 .

Ce montant représente l'épargne de la commune.

LA FISCALITÉ

Les taux des impôts locaux votés pour 2025 demeurent inchangés

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 59,05 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 93,49%
- Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 11,73 %
- Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 314 743 €.
- Les dotations : Les dotations attendues de l'Etat s'élèvent à 143 261 €

Principaux projets 2025

- Programme éclairage public : 35.000 €
- Terrain multisport : 26 000.00 €
- Camion benne : 17 000 €
- Matériel informatique mairie
- Cellule de refroidissement pour la cantine scolaire
- Borne incendie

COMPOSTEUR INDIVIDUEL



MERCREDI 28 MAI 2025

de 9h30 à 11h30

MAIRIE
DE
PESSAN

Au Parking des Ateliers Municipaux

DISTRIBUTION DE COMPOSTEUR INDIVIDUEL



Afin de réduire vos ordures ménagères, venez retirer un Composteur Individuel **gratuitement**.
Un agent du Sictom Centre sera à votre disposition afin de vous accompagner dans ce nouveau geste de tri et sera en mesure de vous expliquer les différentes modalités du compostage individuel.

Depuis janvier 2024, le tri des biodéchets concerne tous les particuliers.

Pour vous accompagner, la collectivité propose gratuitement un composteur et son seau à tous les usagers résidant sur le secteur du SICTOM CENTRE.

Résidents pessannais, pour effectuer votre commande,
contactez la mairie jusqu'au **mercredi 21 mai 2025** :

Tel : 05 62 63 28 66

Mail : mairie.de.pessan@wanadoo.fr

L'impasse d'Empeyroutan se verra attribuer un composteur collectif pour les habitations proches.

Les autres composteurs collectifs sont situés au niveau de l'atelier municipal et dans chacun des cimetières :

A ce jour, leur utilisation ne respecte pas les consignes.

Tous les habitants du centre de Pessan sont invités pour échanger avec le responsable du SICTOM

le Mercredi 28 mai de 9h30 à 11h30

Nous devons absolument améliorer nos connaissances et nos pratiques autour de ce matériel et de la gestion des déchets en général.



COMMUNICATION MAIRIE

Le Conseil municipal s'est doté d'une application de communication nommée



Si vous fonctionnez avec un smartphone, vous pouvez télécharger cette application gratuite et noter entre autre Pessan comme favori.

Cliquez sur le  pour recevoir les notifications à chaque nouvelle information et alerte.

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis un ordinateur : app.panneaupocket.com

Vous recevrez alors les notifications de la mairie. En trois semaines, à Pessan, 51 personnes se sont équipées, cela représente l'équivalent de 17 % des foyers de la commune.

Vous pouvez également envoyer une information qui concerne les habitants en vous adressant à la mairie : spectacle, alerte, match, repas...

Pour en parler autour de vous, partagez ce panneau grâce à la flèche en bas à droite du site.

Cet outil complète le bouche à oreille et n'exclut en rien les relations entre habitants. A l'inverse, il doit permettre de diffuser une information autour de soi, en particulier auprès des personnes isolées ou sans smartphone.

CEREMONIE DU 8 MAI



La date du 8 mai commémore la fin de la guerre de 1939-1945.

La cérémonie aura lieu le **jeudi 8 mai à 11h**, place de la Liberté, devant le monument aux morts.

Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert à la mairie.

VIE DU VILLAGE

La municipalité poursuit un programme de végétalisation du village et s'inscrit de nouveau pour le concours *villes et villages fleuris* organisé par le CAUE.

Les conseils du jury aident à se projeter et valorisent les efforts accomplis.

Un groupe de bénévoles se structure progressivement.

Ces actions se mènent également en collaboration avec les enfants de l'école via leurs enseignants et le CLAE.

Si vous souhaitez vous investir sur la vie du village, n'hésitez pas à vous manifester : taille, nettoyage des plantes sauvages ou envahissantes, plantations...

Les parents d'élèves sont sollicités pour un chantier participatif en vue d'aménager le pourtour des tilleuls dans la cour de l'école.



Rue de l'Eglise

FOYER CULTUREL LAÏQUE



PESSAN 32550

L'association du Foyer Culturel Laïque organise un

Vide Grenier.

Dimanche 18 mai 2025.

A partir de 9 heures.

A la salle Polyvalente du village.

Chemin de Lalanne

Inscriptions et Renseignements chez :

☎ Lucette 06 22 72 70 80

☎ Jeanine 06 31 22 73 10

Mail :
bruno.fedrigio@orange.fr

Informations

Emplacement nu : 2€ le
mètre linéaire

Table avec 2 mètres : 5€

Food-Trucks et buvette sur
place

Réservation jusqu'au
jeudi 15 mai au soir
Accueil des exposants à
partir de 7h

Ne pas jeter cette publicité
sur la voie publique. Merci.



Prévisionnel pour l'année 2025 Du Foyer Culturel Laïque de Pessan

- Assemblée générale. 21 mars.
- Exposition des ateliers peinture juniors et adultes :
au restaurant d'application (le Pardailhan) à Auch du 10 avril au 13 juin.
- Vide grenier, à la salle polyvalente du village 18 mai.
- Rocamadour et Padirac : sortie sur 1 jour. (à voir selon les demandes) 20 mai.
- Reprise soirée Pétanque, début juin (la date vous sera communiquée)
- Repas fin d'activités et exposition des ateliers peinture. 14 juin.
- Sardinade Monstre. Animé par l'Orchestre Totem 05 juillet.
- Soirée ciné plein Air 2025, film : Le Robot Sauvage. 20 août.
- Choucroute Géante avec Animation. 08 novembre.
- Soirée Salé-Sucrée pour tous les ateliers. 10 décembre.
- Soirée de fin d'année. Danses trad. 18 décembre.
- Reprise des activités Sportives : semaine du 15 au 20 septembre 2025.
- Cantabrie : étude en cours d'une sortie de 3 jours en 2026.

•**Nouveau** : Ateliers d'écriture spontanée ouvert à tous, à partir de mémoire, des sens.
et des émotions. Juste pour le plaisir de créer, de se souvenir, de partager.

Pas besoin d'avoir déjà écrit. Ateliers bienveillants et sans jugement.

•Mémoire, émotions, souvenirs. Jeux écriture, récits, poésie, lettres, dialogue.

Inscrivez-vous rapidement si vous êtes intéressés.

Pour informations s'adresser chez : Mr le Président au 05 62 63 23 37

Questionnaire à destination des personnes de plus de 60 ans PARCOURS DE PREVENTION 2026

Des ateliers de prévention **GRATUITS** à destination des personnes de plus de 60 ans sont envisagés sur les communes de AUTERIVE, CASTELNAU-BARBARENS et PESSAN, grâce au soutien de la Commission des Financeurs de la Prévention de la perte d'autonomie et de la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne.

Afin de répondre au mieux à vos besoins et vos envies, nous vous remercions de prendre quelques minutes pour compléter ce questionnaire :

1- Je suis : Un Homme Une Femme

2-Tranche d'âge : 60-69 ans 70-79 ans + de 80 ans

3- Commune : Auterive Castelnau-Barbarens Pessan Autre :

4-Participez-vous régulièrement à des activités sociales, sportives, culturelles, ou autres ?

Si oui, lesquelles :

Si non, pourquoi :

5-Quelles thématiques vous intéresseraient dans le cadre d'ateliers de prévention ?

- | | |
|---|--|
| ☐ Equilibre alimentaire / Cuisine | ☐ Mémoire |
| ☐ Activités physiques/ équilibre /
prévention des chutes | ☐ Sommeil |
| ☐ Bien être et estime de soi
(Sophrologie, Qi GONG, Yoga..) | ☐ Aménagement du logement |
| ☐ Sécurité routière | ☐ Aides à la personne (humaines,
matérielles, financières) |
| ☐ Prévention des cyber-attaques | ☐ Gestes qui sauvent |

6-En dehors de ces ateliers, quelles activités souhaiteriez-vous pratiquer ?

7-Avez-vous la possibilité de vous déplacer facilement ?

Dans votre commune ? Oui Non vers une autre commune ? Oui Non

Pour organiser au mieux ces ateliers, une réunion de préparation sera programmée fin Septembre, si vous souhaitez y participer et être recontacté, nous vous remercions de compléter vos coordonnées :

Nom : Prénom

Tel : Mail :

Commune :

Modalités de retour

A remettre en Mairie, avant le : Vendredi 13 Juin

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter au 05 62 60 61 58

J'accepte que mes coordonnées soient utilisées dans le cadre des actions de prévention proposées par le Communauté de communes Grand Auch Cœur de Gascogne et la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Gers. Oui ☐ Non ☐

Commune de Pessan
Téléphone mairie : 05 62 63 28 66